

De l'adverbe de manière au marqueur discursif : le cas de *autrement*

From adverb of manner to discourse marker: the case of the
French adverb *autrement*

Céline Corteel¹

Abstract: The present research focuses on the French adverb *autrement*, which is characterized by a wide range of uses. This allows it to function not only as an adverb of manner that modifies the verb, but also as a discourse marker that the speaker employs to connect two fragments of discourse in the case of a thematic break. After an overview of the different uses of *autrement*, we demonstrate that its emergence as a discourse marker has been facilitated by its core meaning. We then examine the link between the different semantico-referential values of *autrement* and the adjective *autre*, to which the adverb is morphologically related. This reveals that the anaphoric character of the adjective is crucial to explaining the potential of *autrement* to function as a discourse marker.

Key words: *autrement*, adverb, connective, grammaticalization, discourse marker, *autre*, adjective.

Introduction

Cette contribution portera sur l'adverbe *autrement*, qui présente la particularité de se prêter à différents types d'emplois, dont la portée peut être « intraprédicative » ou « extraprédicative » (cf. Guimier 1996) :

- (1) A ta place je m'y prendrais **autrement** pour régler ce problème.
- (2) Tu devrais suivre ses conseils, **autrement** il va finir par se vexer.

En (1), *autrement* est incident au verbe et fonctionne comme un adverbe de manière, tandis que (2) illustre le cas où *autrement*, incident à une proposition, commute avec *sinon* à la façon d'un adverbe de phrase. L'emploi de *autrement* en tant qu'adverbe extraprédicatif nous intéresse particulièrement ici dans la mesure où il est susceptible de verser dans

¹ INSPÉ Lille HdF – EA 4521, *Grammatica*, Université d'Artois ; celine.corteel@inspe-lille-hdf.fr.

le champ des marqueurs discursifs, permettant au locuteur de dire quelque chose de l'organisation de son propre discours. C'est le cas en (3), où *autrement* est associé à un phénomène pragmatico-discursif de changement de topique :

(3) D'accord, j'irai demain. **Autrement** je t'ai dit que Marcel m'a appelé ?

La particularité d'un tel exemple vient de ce que le locuteur y exprime un commentaire sur sa gestion du discours, en signalant et en assumant vis-à-vis de son interlocuteur une rupture thématique entre le contexte gauche et la portion de discours amorcée par *autrement*.

Dans ce qui suit, la prise en considération des propriétés syntactico-référentielles et des contextes d'apparition de *autrement* devra ainsi nous permettre de dégager sa spécificité en tant que connecteur métadiscursif. Notre objectif sera double : il s'agira d'abord de montrer comment l'emploi de marqueur discursif est rendu possible par la valeur de base de l'adverbe. Puis nous ferons le lien entre les différentes valeurs sémantico-référentielles de *autrement* et celles de l'adjectif *autre*, auquel il est morphologiquement apparenté. Il en ressortira que la valeur anaphorique de l'adjectif est cruciale pour expliquer la possibilité de *autrement* de fonctionner comme marqueur discursif.

1. Les différents emplois de *autrement* : de l'adverbe au connecteur²

Avant d'en venir au lien entre *autrement* et la valeur de l'adjectif *autre* dont il est issu (ce point fera l'objet de la section 2), il convient de s'arrêter sur les différents emplois de *autrement*, qui se caractérise par une grande polyvalence, tant sur le plan syntaxique que sémantique. La présentation qui suit se base essentiellement sur la littérature existante. Depuis les travaux de Guimier (1996), et à sa suite ceux notamment de Lamiroy & Charolles (2005) ou encore Flament-Boistrancourt (2011), il a été maintes fois constaté qu'une première ligne de partage passe entre les emplois intraprédicatifs et extraprédicatifs de *autrement*. Cette distinction nous servira de fil directeur pour décliner les cinq principaux emplois de l'adverbe.

1.1. *Autrement* adverbe intraprédicatif

Rappelons pour commencer que dans les cas où *autrement* porte sur un constituant de la phrase, deux cas de figure peuvent être distingués, selon la catégorie grammaticale du constituant auquel il est lié.

² Le cas particulier de la locution *autrement dit* ne sera pas traité dans la présente étude. Sur ce point, voir par exemple Isambert (2010 : 128-134).

1.1.1. Quand *autrement* porte sur un verbe

Un premier emploi bien connu de *autrement* est illustré sous (4), où il est communément analysé comme un adverbe de manière portant sur le verbe :

- (4) Tu devrais t'y prendre **autrement**.

Comme le souligne le *TLF*, *autrement* commute alors avec « d'une autre manière, d'une façon différente », étant également précisé que la comparaison peut être « explicite » (cf. 5) ou « implicite » (cf. 6). Dans le premier cas, *autrement* est suivi d'un complément comparatif en *que*, qui peut également être sous-entendu ou inférable contextuellement :

- (5) Aujourd'hui, examen sur la littérature générale. J'interroge un de mes concurrents **autrement** que nous n'étions convenus dans le jardin ; je l'embarrasse et lui réponds de manière à briller beaucoup. (Michelet, *Journal*, 1821, p.162 ; in *TLF*)
- (6) Si j'étais calme, lucide, je te parlerais **autrement**, mieux... (Martin du Gard, *Un taciturne*, 1932, III, 8, p. 1338 ; in *TLF*)

Syntaxiquement, *autrement* présente en outre certaines propriétés des adverbes de manière verbaux déclinées par Molinier & Lévrier (2000), parmi lesquelles la possibilité d'extraction en *c'est... que* ou l'association à l'adverbe interrogatif *comment* :

- (7) C'est **autrement** que tu devrais t'y prendre.
- (8) Comment devrais-tu t'y prendre ? – **Autrement**.

1.1.2. Quand *autrement* porte sur un adjectif ou un adverbe

En tant que constituant intraprédicatif, *autrement* est également susceptible de porter sur un adjectif ou un autre adverbe, comme dans les exemples sous (9) :

- (9) a. Cette solution est quand même **autrement** intéressante !
 b. Cette solution est quand même **autrement** plus intéressante (que la première) !

Dans les dictionnaires, cet emploi est généralement associé à une valeur intensive, comme dans le *TFL*, selon lequel il s'agit là d'une valeur « familière » dans laquelle *autrement* est susceptible de prendre la valeur méliorative de *beaucoup* ou *bien plus*. Si ce point ne fait pas totalement consensus dans la littérature (cf. section 2), beaucoup d'études linguistiques vont toutefois dans ce sens, comme celles de Guimier (1996), pour qui cette intensité va toujours dans le sens d'un

degré élevé ; Lamiroy & Charolles (2005), qui précisent à la suite du *TLF* que cette valeur assez différente dans laquelle *autrement* signifie « beaucoup plus » est peut-être due à l'attraction paronymique de *outrément* attesté depuis le XII^e siècle ; ou encore Kahloul (2009 : 149), pour qui l'adverbe, « en plus de la dimension d'intensification, met en exergue quelque chose de l'ordre du comparatif qui permet de valoriser un X au détriment d'un Y ».

Dans leur grammaire des adverbes, Molinier & Lévrier (2000) rangent pour leur part *autrement* dans la catégorie des « adverbes de manière quantifieurs », et plus précisément dans la sous-catégorie des « intensifs-quantitatifs » en *-ment*.

1.2. *Autrement* connecteur extrapredicatif

Outre les cas de figure évoqués dans la section précédente, *autrement* est également susceptible de figurer en position extrapredicative, fonctionnant alors selon les cas comme un « adverbe de phrase ou d'énonciation », ainsi que le précise notamment Flament-Boistrancourt (2011 : 132).

1.2.1. Quand *autrement* porte sur la phrase

1.2.1.1. L'hypothèse niée

En position extrapredicative, *autrement* fonctionne comme un adverbe de phrase pour évoquer une « hypothèse négative » (terminologie de Guimier 1996, reprise notamment par Inkova-Manzotti 2002). Ce cas de figure, également désigné comme l'emploi de « l'hypothèse niée » (cf. Lamiroy & Charolles 2005, Flament-Boistrancourt 2011), est illustré sous (10), où l'on voit que *autrement* relie deux propositions :

(10) Ferme ton manteau, **autrement** tu vas attraper froid.

Ainsi que le signale le *TLF*, *autrement* peut alors commuter avec *sinon* ou *dans le cas contraire*, ce qui se vérifie en effet dans notre exemple :

(11) Ferme ton manteau, {sinon / dans le cas contraire} tu vas attraper froid.

La terminologie communément utilisée dans le cas de ce type d'emploi se comprend aisément dans la mesure où la contribution de *autrement* invite alors à construire une hypothèse négative à partir de la proposition initiale, ce qui donne pour (10) :

(12) Si tu ne fermes pas ton manteau, tu vas attraper froid.

Pour Inkova-Manzotti (2002 : 110), le mécanisme inférentiel de transformation de la proposition initiale implique un phénomène d'« accommodation », qui implique la récupération, à partir de l'énoncé précédent, « d'une proposition dont la valeur de vérité n'est pas transmise par cet énoncé ». Dans l'enchaînement de propositions « *p*, autrement *q* », l'accommodation déclenchée par *autrement* ouvre ainsi à partir de *p* un état d'information alternatif dans lequel on doit évaluer *q*. Ainsi, en (13), *autrement* inviterait à construire, à partir de la proposition initiale *Pierre a oublié notre rendez-vous*, la proposition contraire *Pierre n'a pas oublié notre rendez-vous* :

(13) Pierre a oublié notre rendez-vous. **Autrement** il serait déjà là.

Pour leur part, Molinier & Lévrier (2000) classent *autrement* parmi les « adverbes de phrase conjonctifs », et plus précisément dans la sous-catégorie des « inférentiels », comprenant elle-même deux volets : « dans ce cas, alors », d'une part, et « autrement, sans quoi, sans cela », d'autre part. Ils mettent notamment en lumière le fait que *autrement* présente certaines des propriétés syntaxiques de la catégorie des adverbes de phrase, à commencer par l'impossibilité de l'extraction en *c'est...que*, la compatibilité avec la négation, ou encore la possibilité d'apparaître en tête de phrase interrogative ou exclamative :

- (14) Ferme ton manteau, ...
 a. ...*c'est **autrement** que tu vas attraper froid.
 b. ... **autrement** tu n'iras pas bien loin par ce froid.
 c. ... **autrement** ne crois-tu pas que tu risques de tomber malade ?
 d. ... **autrement** c'est le rhume assuré !

Ainsi que le remarquent Lamiroy & Charolles (2005), en tant que connecteur, *autrement* présente également deux propriétés caractéristiques des adverbes de phrase mises au jour par Nøjgaard (1992 : 79), à savoir le rejet du test de la postposition en *et ce(la)...* (cf. 15) et de celui de l'interrogation en *comment* :

- (15) a. Donne-moi de l'argent, **autrement** je me fâche.
 b. *Donne-moi de l'argent, je me fâche, et ce(la) **autrement**.
 (16) Obéis, autrement tu seras puni. *Comment ? **Autrement**.

D'un point de vue pragmatique, les emplois dits de « l'hypothèse niée » ouvrent la voie à toute une série de stratégies illocutoires dont certaines ont déjà fait l'objet d'études dans la littérature. Inkova-Manzotti (2002 : 130) a ainsi mis en lumière le fait que *autrement* relève souvent de la justification, « dans une argumentation *a contrario*, c'est-à-dire une argumentation qui, partant d'un argument contraire et envisageant

ses conséquences souvent 'désastreuses', fait admettre l'argument de départ ». Elle décline ensuite les cas où *autrement* vient justifier une requête, une assertion ou une question, à partir notamment des exemples suivants, qui illustrent successivement ces trois cas de figure :

- (17) Le bol échappe des doigts d'Arsène, éclate sur le pavé. – Tu devrais prévenir, fait-il, livide. On doit pas me parler de ça sans prévenir. **Autrement**, je ne peux pas m'empêcher de ressauter, c'est les nerfs. (G. Bernanos, *in* Inkova-Manzotti 2002 : 131)
- (18) Il paraît, ma bonne et chère amie, qu'il s'est perdu quelqu'une de mes lettres. **Autrement** tu ne me reprocheras pas d'écrire rarement [...] (J. Michelet, *in* Inkova-Manzotti 2002 : 132)
- (19) Est-ce que tu as ta voiture ? **Autrement** je te raccompagne chez toi. (*in* Inkova-Manzotti 2002 : 137)

Kahloul (2009), qui s'est également penché sur les actes de langage indirects associés à *autrement*, note, pour sa part, que lorsque le connecteur enchaîne sur une question, cette dernière peut exprimer selon les cas une requête (20a) ou une offre (20b) :

- (20) a. T'as de l'argent sur toi ? **Autrement** je reste sans cigarettes aujourd'hui.
 b. T'as de l'argent sur toi ? **Autrement** j'ai de la monnaie.
 (*in* Kahloul 2009 : 156)

Il signale également la prédilection de *autrement* pour le discours conflictuel au sens de Windisch (1987), dans des énoncés à valeur de reproche du type (21), syntaxiquement elliptiques et dans lesquels *autrement* a valeur de menace :

- (21) Franchement y en a marre ! Que de promesses ! Il est grand temps que tu rembourses, **autrement**...

En résumé, les faits passés en revue dans cette section confirment bien la grande polyvalence de *autrement* dans les cas où il fait figure de connecteur pour exprimer l'hypothèse niée.

1.2.1.2. La complémentarité factuelle

Avant d'en venir aux cas où *autrement* s'apparente à un marqueur discursif, il convient de s'arrêter un instant sur un dernier type d'emploi mis en lumière par Inkova-Manzotti (2002), qui parle d'un emploi descriptif « de complémentarité ». Ce cas de figure est illustré sous (22) :

- (22) Elle a les cheveux blonds. **Autrement** c'est tout son père.

Selon Inkova-Manzotti (2002 : 123), la spécificité de ce type d'emploi tient au fait que *autrement* invite à prendre en considération le complémentaire d'un ensemble d'événements : « *autrement* restreint l'ensemble introduit dans l'énoncé de droite en y soustrayant l'événement désigné dans l'énoncé de gauche ». Contrairement à ce qui se passe avec l'emploi d'« hypothèse négative », *autrement* ne déclenche pas alors de phénomène d'« accommodation » de la proposition initiale. Dans la littérature consacrée à *autrement*, cet emploi est également désigné sous l'étiquette de « complémentarité factuelle » (cf. Lamiroy & Charolles 2005, et à leur suite Flament-Boistrancourt 2011).

1.2.2. Quand *autrement* porte sur le discours

Il est enfin un dernier emploi qui a directement trait à l'objet du présent volume, dans la mesure où *autrement* ne porte plus alors sur un constituant isolé comme le verbe ou l'adjectif, ni même sur la phrase, mais bien sur le discours lui-même, s'apparentant à une expression métadiscursive au sens de Vincent & Martel (2001 : 142) qui désignent par là des expressions rendant « explicite l'état de conscience ou de réflexion des locuteurs à l'égard de leur production langagière ».

1.2.2.1. Un emploi de marqueur discursif

Ce cas de figure est illustré dans l'exemple (3), repris sous (23), qui montre au passage que *autrement* commute alors sans problème avec *sinon* ou *à part ça* :

- (23) a. D'accord, j'irai demain. **Autrement**, je t'ai dit que Marcel m'a appelé ?
 b. D'accord, j'irai demain. {Sinon / A part ça}, je t'ai dit que Marcel m'a appelé ?

La particularité de ce type d'emploi tient au fait que *autrement* exprime un commentaire du locuteur sur sa gestion du discours, lui permettant de signaler et d'assumer vis-à-vis de son interlocuteur une rupture thématique entre le contexte gauche et la portion de discours qu'il amorce. De par la thématisation qu'il met en place, cet emploi de marqueur discursif semble d'ailleurs présenter une affinité avec les structures disloquées, comme en (24) et (25), dans lesquels le thème est détaché en début de phrase :

- (24) **Autrement**, ton projet de voyage, ça donne quoi ?

- (25) **Autrement**, tes enfants, qu'est-ce qu'ils deviennent ?

Les propriétés habituellement mises en avant pour décrire la classe des marqueurs discursifs, et synthétisées dans Dostie & Pusch

(2007), se vérifient alors. En (24), par exemple, où *autrement* amorce un changement de topique, il présente la caractéristique de ne pas contribuer à la valeur de vérité de l'énoncé ; il occupe une position périphérique³ dans la phrase d'accueil ; il est syntaxiquement optionnel (son absence ne génère pas d'agrammaticalité) ; enfin il joue manifestement un rôle au-delà de la phrase.

Deux autres propriétés des marqueurs discursifs mises en lumière par Dostie & Pusch (2007) concernent également *autrement*, à savoir une unité source issue d'une classe majeure – celle de l'adverbe, en l'occurrence –, qui se « décatégorise » en versant dans le discours. De fait, la possibilité d'une complémentation corrélatrice propre à l'adverbe de manière (cf. *supra*) disparaît définitivement dans les emplois du type (23) :

(26) D'accord, j'irai demain. ***Autrement que ça**, je t'ai dit que Marcel m'a appelé ?

Une autre caractéristique propre aux marqueurs discursifs, et également vérifiée pour *autrement*, tient au fait qu'ils se manifestent essentiellement dans une situation d'interlocution. Ils doivent ainsi être envisagés dans le cadre « de la langue orale, où la coprésence de l'interlocuteur influence la façon dont le locuteur construit son discours » (Dostie et Pusch 2007 : 5). À noter d'ailleurs que les exemples mis en avant pour illustrer l'emploi discursif de *autrement* sont le plus souvent de forme interrogative, comme s'ils étaient spontanément associés à une volonté du locuteur de « reprendre la main » sur l'organisation thématique du discours :

(27) (Au téléphone) Oui je suis là en vacances pour deux jours, **autrement**, comment va ta femme ? (*in* Kahloul 2009 : 159)

Le fait que cet emploi discursif de *autrement* soit propre à l'oral explique d'ailleurs vraisemblablement pourquoi Lamiroy & Charolles (2005), qui le mentionnent comme exprimant l'« altérité topicale » ou la « complémentarité énonciative » (cette terminologie faisant le pendant de celle de « complémentarité factuelle » utilisée par Inkova-Manzotti 2002), n'en ont recensé aucune occurrence dans le corpus de presse écrite qu'ils ont constitué à partir du logiciel *GlossaNet* et du CD-Rom du *Monde diplomatique*.

En ce qui concerne la visée énonciative d'un tel emploi, la perspective pragmatique adoptée par Kahloul (2009) l'amène, pour sa part, à signaler que *autrement* peut relever d'une attitude d'évitement dans un contexte embarrassant. En tant que marqueur d'attitude

³ Allant vraisemblablement de pair avec une intonation spécifique qui devrait faire l'objet d'une étude prosodique.

énonciative, il constitue alors un moyen pour le locuteur de contraindre son interlocuteur à abandonner un sujet sur lequel il ne souhaite pas s'attarder, comme en (28), qui illustre un échange entre A et B dont l'inspection ne se serait pas bien passée :

- (28) A : Alors l'inspection ! Raconte-moi.
 B : Oh ça va. **Autrement** les vacances, ça s'est bien passé ? (*in* Kahloul 2009 : 159)

Cette stratégie d'esquive verbale constituerait un moyen pour le locuteur de préserver sa face positive au sens de Brown et Levinson (1987). Un examen mené sur la base d'échanges attestés devrait toutefois permettre d'approfondir la caractérisation des valeurs illocutoires de cet emploi.

1.2.2.2. « Rupture de topique » et récupération de l'antécédent

Isambert (2010), qui a consacré une thèse à *autrement*, utilise la terminologie de « rupteur de topique » pour désigner les emplois discursifs de l'adverbe, faisant ainsi référence au fait que *autrement* articule alors deux fragments de discours sur le mode de la rupture. Son propos s'attache notamment, à partir d'énoncés issus de corpus oraux, à caractériser le contexte discursif propice à l'émergence d'un tel emploi. Il en ressort que l'effet de rupture associé à *autrement* n'est pas le seul fait du marqueur, ce dernier interagissant avec le matériau discursif lui-même, à savoir « les propriétés que les topiques entretiennent entre eux, indépendamment du connecteur, et avec d'autres marqueurs [...] qui soulignent la structure du discours » (*ibid.* : 184). Dans cet emploi métadiscursif, qui porte sur le discours en tant qu'objet, *autrement* articule ainsi des éléments abstraits du discours, les topiques, qui sont parfois récupérables contextuellement *via* notamment un antécédent dans le contexte gauche, qui peut prendre différentes formes. Isambert (2010) montre ainsi que l'antécédent est parfois un groupe nominal lexicalisé. Ainsi, en (29), le GN *les paramètres* détaché en tête de phrase introduit le topique initial, auquel un second GN – ici *gestion des mots de passe* –, fait écho à droite de *autrement* :

- (29) Donc *les paramètres*, c'est heu c'est plus général sur le heu le logiciel dedans y a heu la promotion la les dates de stages, parce que les les dates de stages sont connues pour tous les étudiants mais elles changent tous tous les ans quoi en fait en fonction du calendrier, le heu dernier numéro du contrôle continu d'examen, T.P. de la matière enseignant, ça c'est renseigné automatiquement chaque fois qu'on fait la saisie dans le logiciel, mais on peut le modifier si on a besoin d'intervenir sur quelque chose. Voilà, donc qu'est-ce qu'y a d'autre **autrement**, heu *gestion des mots*

de passe, donc on peut créer un autre utilisateur si on veut...
(Corpus *Asila*, in Isambert 2010 : 193)

Outre les GN topicalisés (qui apparaissent parfois dans une liste), un cas de figure récurrent est constitué par les exemples du type (30), où *autrement* articule non pas des constituants ciblés, mais plusieurs propositions élaborant ensemble un topique commun dans le discours :

- (30) Et puis après j'ai travaillé dans un bureau dans lequel se trouvait mon mari, c'était pas très pas très autorisé parce que il était plus, il était gradé malgré tout alors euh *y avait des jalousies y avait des, vous savez ce qui se passe dans dans les bureaux c'est souvent des des jalousies et des méchancetés, j'en ai j'en ai encaissé pas mal, ouais alors je avec ça j'étais pas mal souffrante et j'avais j'avais hâte vraiment de lâcher*. Ben **autrement** c'était pas désagréable de de remplir ces fiches de de s'occuper du personnel. (Corpus de la Parole, in Isambert 2010 : 200)

En ce qui concerne l'existence de relations éventuelles entre les topiques articulés par *autrement*, Isambert montre par ailleurs qu'elle constitue une possibilité tout à fait optionnelle dans la mesure où la contrainte de cohérence habituellement requise dans le discours peut tout à fait être levée. D'où l'effet de « coq à l'âne » souvent associé à l'emploi discursif de *autrement*, et le fait qu'un exemple comme (31) puisse faire suite à n'importe quel discours :

- (31) ...**Autrement**, la thèse, ça avance ? (in Isambert 2010 : 183)

1.3. Du lexique au discours : quel(s) chemin(s) ?

Cet état de l'art succinct sur les différents emplois de *autrement* amène notamment à la question de savoir ce qui a permis l'émergence de l'emploi de marqueur discursif.

1.3.1. Un *continuum* de sens

Nous reviendrons sur ce point *infra* (section 2), mais on peut d'ores et déjà noter qu'un premier constat tient à l'existence d'un *continuum* de sens entre les différents emplois de *autrement*. De l'adverbe de manière à l'emploi métadiscursif, la valeur anaphorique du terme constitue un fil rouge qui trace une voie assez évidente de la langue au discours. Dans tous les cas, en effet, l'interprétation de *autrement* implique l'identification d'un antécédent récupérable dans le contexte gauche ou inférable contextuellement. Si ce constituant peut prendre des formes diverses – allant d'un constituant syntaxique ciblé (dans le cas de l'adverbe) à une entité abstraite du discours

(dans le cas du connecteur) –, il n'en demeure pas moins la clé de voute de l'interprétation de *autrement*. Isambert (2010) a d'ailleurs mis en lumière le fait que les frontières entre les différents emplois de *autrement* sont loin d'être hermétiques, la question notamment de savoir si l'on a affaire à un emploi de complémentarité ou de rupteur de topique étant parfois délicate à trancher.

1.3.2. Un phénomène de grammaticalisation

Concernant le phénomène général d'émergence des marqueurs discursifs, il est bien connu, par ailleurs, ainsi que le rappellent notamment Dostie & Pusch (2007), que le processus relève souvent d'un phénomène de grammaticalisation. Dans le cas particulier de *autrement*, plusieurs travaux (cf. Lamiroy 2005, Lamiroy & Charolles 2005, Isambert 2010) ont mis en évidence le fait que cette hypothèse se vérifie, la grammaticalisation étant entendue au sens de Traugott (Traugott 1988, 1995 ; Traugott & Dasher 2002) comme une évolution de la composante strictement lexicale à la composante textuelle pour enfin aboutir à une fonction pragmatique ou discursive, impliquant la participation des sujets parlants. Pour autant, ce processus de grammaticalisation ne serait pas complètement abouti dans le cas de *autrement*, Lamiroy & Charolles (2005) mettant en lumière le fait qu'en tant que connecteur, le terme est encore plus proche de l'adverbe que des conjonctions. *Autrement* extraprédicatif présente en effet les propriétés suivantes, normalement exclues pour les véritables conjonctions, à savoir : la possibilité de se combiner avec une conjonction, d'apparaître en fin de phrase ou dans une relative, le fait de ne pas permettre l'ellipse, ou encore d'être très souvent précédé d'une ponctuation voire détaché entre deux signes de ponctuation. Ces différents cas de figure sont illustrés par les exemples repris sous (32) à (35) :

- (32) Les surprises arrivent aussi dans les affaires. Heureusement, car **autrement** ce serait très ennuyeux.
- (33) Il est à l'étranger. Il serait là **autrement**.
- (34) [...] de façon à attirer les capitaux, qui **autrement** ne seraient pas venus.
- (35) *Paul a été invité **autrement** ne serait pas là.

2. Ce que l'adverbe doit à l'adjectif : examen des emplois de *autre*

Cette seconde partie sera consacrée au rapport qui existe entre *autrement* et l'adjectif indéfini *autre* dont il est morphologiquement issu : la question sera notamment de savoir ce qui, dans le mécanisme sémantico-référentiel de l'adverbe, découle de *autre*. Selon Molinier &

Lévrier (2000 : 62), en effet, « dans certains cas, le sens de la base adjectivale peut ne pas apparaître clairement dans l’adverbe conjonctif. Il en est ainsi pour *autrement...* ». Pourtant si l’on considère que le noyau de sens de *autrement* est lié à l’anaphore et à la négation (cf. Isambert 2010), il est très clair alors que ces valeurs sont directement héritées de celles de l’adjectif.

2.1. Une valeur de base foncièrement anaphorique

Dans ses différents travaux consacrés à *autre*, Van Peteghem (1995, 1997, 2000, 2001) a bien montré comment le caractère foncièrement relationnel de l’adjectif permet de rendre compte de ses différents emplois. En effet, en tant que marqueur d’« altérité » (nous reviendrons sur ce point *infra*), *autre* présuppose toujours une relation entre le référent du SN dans lequel il figure, et celui d’un autre référent accessible selon les cas *via* un corrélé syntaxique, le contexte linguistique gauche, ou la situation d’énonciation :

- (36) Pierre a fait un **autre** choix que Paul.
- (37) Pierre a opté pour une formule tout-inclus. Paul a fait un **autre** choix.
- (38) Je n’aime pas trop ce modèle... Vous ne l’auriez pas dans une **autre** couleur ?

L’emploi de *autre* présuppose donc toujours l’existence d’un « repère » fourni contextuellement, et qui, en l’absence de corrélé syntaxique, s’apparente à un « antécédent » pouvant se définir au sens large du terme comme un segment du contexte linguistique gauche ou droit (approche textuelle étendue), ou comme un élément considéré comme déjà connu par les participants de l’échange (approche mémorielle)⁴.

Le mécanisme sémantico-référentiel propre à *autre* implique donc toujours la récupération contextuelle de l’un des arguments de la relation, et ce dernier peut selon les cas être fourni par le complément de l’adjectif, ou par un mécanisme de type anaphorique.

Or, les faits passés en revue dans la section 1 ont bien montré que *autrement* véhicule lui aussi une valeur relationnelle, clairement décelable dans tous ses emplois. Sur le versant intraprédicatif, d’abord, tant l’adverbe de manière – glosable par « d’une autre manière » –, que l’emploi dit « intensif » de *autrement* impliquent une comparaison avec un point de référence fourni par le contexte. Quant aux emplois extraprédicatifs, ils s’appuient tous également sur un repère, fourni selon les cas par la phrase, le texte ou le discours. Pour ne considérer que le seul emploi de marqueur discursif, nous avons vu que *autrement* articule deux portions de discours, le fragment qu’il initie s’interprétant

⁴ Pour une présentation détaillée des différentes conceptions de l’anaphore en général, voir par exemple Kleiber (1991) ou encore Corblin (1995).

par rupture avec ce qui précède. Dans le cadre d'une étude comparative avec *sinon*, Flament-Boistrancourt (2011 : 144) montre que la spécificité de *autrement* tient notamment à cette nécessité d'un appui sur un antécédent restituable contextuellement, propriété dérivée, selon elle, « de sa valeur première d'adverbe de constituant ».

Par ailleurs, tant dans le cas de l'adjectif que dans celui de l'adverbe, le « repère » semble jouir d'une antériorité pragmatique qui le définit comme point de repère pour l'interprétation, ce qui les rapproche des structures comparatives à propos desquelles Rivara (1990) défend l'idée d'une relation orientée dans laquelle le comparant sert de point de référence à partir duquel la relation comparative est établie.

2.2. Un « opérateur négatif de complémentarité »

D'autre part, outre son caractère intrinsèquement relationnel, *autrement* partage encore avec *autre* une valeur de base essentiellement négative, qui s'interprète plus en termes de « complémentarité » qu'en termes de différences à proprement parler. La terminologie d'« opérateur négatif de complémentarité », est reprise à Van Peteghem (1995 : 101), dont les différents travaux (1995, 1997, 2000, 2001) ont bien montré que *autre* n'opère pas tant dans le domaine de la différence – comme peut le faire un adjectif comme *différent*, par exemple –, que sur le mode de la détermination référentielle. « La première valeur de *autre* n'est [...] pas de prédiquer une différence, mais de donner des instructions référentielles négatives à propos du référent du SN : tout ce qu'on apprend sur celui-ci, c'est qu'il appartient à la même catégorie que le repère, qui est toutefois exclu comme référent potentiel [...] » (Van Peteghem 2001 : 143). Le mécanisme sémantico-référentiel qui sous-tend l'interprétation du SN incluant *autre* implique plusieurs opérations qui peuvent être décrites de la façon suivante :

- (i) le N modifié par *autre* indique la catégorie de référence ;
- (ii) *autre* exclut le référent du repère comme référent potentiel à l'intérieur de la classe référentielle associée au N ;
- (iii) le reste du mécanisme sémantico-référentiel incombe au déterminant qui accompagne *autre* : son rôle consiste à prélever le référent du SN incluant *autre* parmi les référents restants à l'intérieur de la classe privée du repère.

Le référent du SN contenant *autre* et celui du repère entretiennent ainsi un rapport de complémentarité à l'intérieur d'un même ensemble, et cette complémentarité peut être totale ou partielle, selon que *autre* se combine avec l'article défini⁵ ou un indéfini (cf. 39) :

⁵ Cf. la présupposition d'unicité associée à l'article défini notamment mise en lumière par Kleiber (1992).

- (39) Je n'arrive pas à me servir de cet éplucheur. Donne-moi l'autre /
Donne m'en un autre.

De façon intéressante, la valeur de complémentarité associée à *autre* est corroborée par les emplois (indûment) dits « intensifs », dans lesquels l'adjectif est susceptible d'être modifié par *tout*, à l'exclusion de tout autre marquage d'intensité :

- (40) Sa mère le rêvait médecin, mais il eut...
a. ...un tout autre destin.
b. ...*un légèrement / très / bien / extrêmement autre destin.

Le contraste sous (40) suggère que *tout* ne joue pas auprès de *autre* le rôle d'un intensifieur « traditionnel ». Cette hypothèse est corroborée par la contribution de Flament-Boistrancourt (2011) qui défend l'idée, en s'appuyant sur Anscombe (2009), que cette affinité de *autre* pour *tout* montre que « *autre* ne peut être envisagé que sous l'angle de la complétude, *i.e.* de l'homogénéité » (Flament-Boistrancourt 2011 : 137). Anscombe a en effet montré que la contribution de *tout* consiste à dire l'homogénéité par le biais d'une attitude énonciative d'exclamation. Les exemples du type (40) n'exprimeraient donc pas tant l'intensité que le « hors-norme, l'exception à l'intérieur d'une catégorie » (*ibid.* : 138).

Si donc la valeur négative de complémentarité semble bien caractéristique de *autre*, on observe ici encore un pont évident avec les propriétés de *autrement*. Tout comme *autre* présuppose un ensemble de référence, d'abord, le rapport de *autrement* à un cadre est aussi évident. Flament-Boistrancourt (2011) insiste ainsi sur l'idée que l'adverbe présuppose un point de vue comparatif dans un domaine donné. Un argument dans ce sens est d'ailleurs fourni par la compatibilité du terme avec les adverbes de « cadrage » (cf. Guimier 1996 : 141) qui spécifient le domaine dans lequel s'opère la comparaison :

- (41) Lia est politiquement **autrement** intelligente (*in* Flament-Boistrancourt 2011 : 142)

Flament-Boistrancourt (2011) signale également que l'affinité de *autrement* pour les cadres est confirmée par l'existence de la construction « *autrement de + adj* », mentionnée par Grevisse (1997 : §607, 2°), Lagae (1998) ayant bien montré que le tour « *de + adj* » thématise l'adjectif :

- (42) Du champagne, il y en a ici **autrement** de versé.

Notons que l'idée d'un cadre sémantique associé à une valeur de complémentarité n'est pas propre aux emplois intraprédicatifs de *autrement* : elle concerne également les emplois extraprédicatifs décrits

supra, ainsi que le montre notamment Inkova-Manzotti (2002). Elle insiste en effet sur l'idée que dans les emplois de « l'hypothèse niée », *autrement* crée un cadre sémantique, une hypothèse, à l'intérieur desquels la proposition qui le suit doit être interprétée. La valeur de « complémentarité » peut, quant à elle, se jouer tant au niveau des états d'information (*autrement* d'hypothèse négative) que des ensembles d'événements (emplois de complémentarité événementielle).

Concernant spécifiquement l'emploi de marqueur discursif, enfin, le fait qu'il fasse office de rupteur de topique n'invalide pas pour autant l'idée d'un cadre, la spécificité étant alors qu'il opère au niveau métalinguistique du discours. Le fait qu'il puisse avoir été décrit comme marquant la « complémentarité énonciative » (Lamiroy & Charolles 2005) en dit long par ailleurs sur ce qui le rattache à *autre*.

Conclusion

Pour conclure, les faits passés en revue dans ce qui précède ont permis la mise en évidence du fait que la polyvalence des emplois de *autrement*, tantôt adverbe intraprédicatif, tantôt connecteur extraprédicatif, s'explique à la lumière unitaire de sa valeur anaphorique, laquelle lui permet de passer de la langue au discours selon un phénomène mis en avant dans la littérature comme relevant de la grammaticalisation. La notion de « complémentarité » est par ailleurs centrale pour expliquer le fonctionnement de *autrement*, cette complémentarité pouvant s'exercer tant au niveau de constituants ciblés, que du texte, ou du discours. Nous avons vu par ailleurs que cette spécificité sémantico-référentielle trouve directement son origine dans la valeur de base de l'adjectif *autre*, auquel *autrement* est morphologiquement apparenté. Au bout du compte, ce n'est donc pas tant du côté de la différence qualitative, que du côté d'une valeur référentielle négative de complémentarité héritée de *autre* que *autrement* puise sa spécificité et, partant, la possibilité de toucher à l'organisation du discours au sein duquel il est le signe d'une rupture thématique signalée, voire revendiquée par le locuteur, ouvrant la voie à des stratégies illocutoires variées qui devraient encore faire l'objet d'un examen approfondi.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (2009), « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction 'tout + adjectif' », *Langue française*, 161, p. 59-80.
- Brown, P., Levinson, S. (1987), *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge University Press.
- Corblin, F. (1995), *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes.

- Dostie, G., Pusch, C. (2007), « Présentation. Les marqueurs discursifs : sens et variation », *Langue française*, 154, p. 3-12.
- Flament-Boistrancourt, D. (2011), « *Sinon* vs. *Autrement* : si proches, si loin... », *Langages*, 184, p. 129-146.
- Grevisse, M. (1997), *Le bon usage*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Guimier, C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en ‘-ment’*, Ophrys Paris/Gap.
- Inkova-Manzotti, O. (2002), « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », *Cahiers de linguistique française*, 24, p. 109-141.
- Isambert, P. (2010), *Discours et grammaticalisation : étude de l’adverbe autrement*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00912701>).
- Kahloul, M. (2009), « *Autrement* : un connecteur autrement polyfonctionnel », *Langue française*, 161, 147-163.
- Kleiber, G. (1991), « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », *L’information grammaticale*, 51, p. 3-18.
- Kleiber, G. (1992), « Article défini, unicité et pertinence », *Revue romane*, 27/1, p. 61-89.
- Lagae, V. (1998), *Les constructions en ‘de +adjectif’. Typologie et analyse*, Presses Universitaires de Louvain.
- Lamiroy, B. (2005), « La grammaticalisation des adverbes *autrement* vs *anders* : comparaison entre le français et le néerlandais », in Bras, M., Choi-Jonin, I., Dagnac, A., Rouquier, M. (éds), *Question de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Hommages à Christian Molinier*, Peter Lang, Berne, p.177-195.
- Lamiroy, B., Charolles, M. (2005), « Utilisation d’un corpus pour l’évaluation d’hypothèses linguistiques : étude de *autrement* », in Condamines, A. (éd.), *Sémantique et corpus*, Hermès, Paris, p. 109-147.
- Molinier, C., Lévrier, F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en ‘-ment’*, Droz, Paris/Genève.
- NØjgaard, M. (1992), *Les adverbes en français : essai de description fonctionnelle*. Munksgaard, Copenhague.
- Rivara, R. (1990), *Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue française du XIX^e et du XX^e siècles*, 1789-1960, 16 vol., Editions du CNRS / Gallimard, Paris (version informatisée en ligne : <http://www.atilf.fr/tlfi>). (TLF)
- Traugott, E. (1988), *Pragmatic Strengthening and Grammaticalization. Proceedings of the 14th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, p. 406-416.
- Traugott, E. (1995), « Subjectification in grammaticalization », in Stein, S., Wright, S. (éds). *Subjectivity and subjectivisation*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 37-54.
- Traugott, E., Dasher, R. B. (2002), *Regularity in Semantic Change*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Van Peteghem, M. (1995), « L’indéfini *autre* : analyse sémantico-référentielle ou en quoi *autre* est déictique », in Van Deyck, R. (éd.), *Diachronie et variation linguistique. La deixis temporelle, spatiale et personnelle*, *Studies in Language, Communication et Cognition*, Gand, p. 87-114.
- Van Peteghem, M. (1997), « Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux ‘indé-

- finis' *autre* et *même* », in de Mulder, W., Tasmowski-De Ryck, L., Veters, C. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Rodopi, Amsterdam, p. 187-200.
- Van Peteghem, M. (2000), « Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel* », in Bosveld-De Smet, L., Van Peteghem, M., Van de Velde, D. (éds), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Artois Presses Université, p. 117-202.
- Van Peteghem, M. (2001), « *Autre* vs *différent* : du pareil au même ? », in *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Artois Presses Université, p. 141-160.
- Vincent, D., Martel, G. (2001), « Particules métadiscursives et autres modes langagières : des cas de changement linguistique », *TRANEL*, 34-35, p. 141-152.
- Windisch, U. (1987), *Le K.O. verbal : la communication conflictuelle*, L'Age d'Homme.